

MON ETAGÈRE, L'APPLI QUI OFFRE UNE TRAÇABILITÉ COMPLÈTE DES PRODUITS VRAC ET RÉCOMPENSE LES ACHETEURS RESPONSABLES

A l'occasion du mois du Vrac et du Réemploi en mars 2024, l'application Mon Étagère lance un dispositif permettant aux consommateurs de produits en vrac d'être récompensés.

Se débarrasser des emballages, tout en conservant les informations produit pour assurer une totale transparence auprès des consommateurs. Une démarche rendue possible par Packtic, acteur dans le secteur de la consommation responsable, qui lance à grande échelle "Mon Étagère", son application de traçabilité et d'informations sur les produits achetés en vrac, favorisant ainsi une consommation engagée et éclairée.

Et à l'occasion du mois du Vrac et du Réemploi qui débute le 1er mars 2024, Mon Étagère annonce la mise en place de sa première campagne "Mes Défis". Cette initiative s'inscrit dans une démarche de sensibilisation visant à encourager des habitudes de consommation plus durables et récompenser les consommateurs novices et réguliers.

Mon Étagère : rassurer et accompagner le consommateur dans ses achats de produits vrac

En 2022, le vrac a séduit près de 2 millions d'acheteurs réguliers en France, pour un chiffre d'affaires de 850 millions d'euros selon les données de NielsenIQ.

Si cette démarche ne peut qu'être plébiscitée et encouragée dans la mesure où elle permet de réduire de manière considérable les traditionnels emballages à usage unique (selon l'Ademe, ce sont 90 milliards d'emballages qui sont utilisés par an en France, soit près de 2900 par seconde), elle se heurte toutefois à un obstacle majeur : bien que la loi impose une information minimale dans les rayonnages, les acheteurs, une fois rentrés chez eux, n'ont plus accès aux informations du produit.

"Mon étagère" se distingue en étant la seule application mobile gratuite à offrir une traçabilité complète des produits achetés en vrac et à récompenser les consommateurs.

Elle fournit des informations détaillées sur les produits, permettant aux consommateurs de connaître précisément la provenance et les détails de leurs achats via un "packaging digital" : numéro de lot, composition et provenance des ingrédients, liste des allergènes, valeurs nutritionnelles, date limite d'utilisation, mode d'emploi... et ce, quelque soit le parcours d'achat (avec ou sans balance, avec ou sans connexion).

Des alertes signalant que le produit acheté approche de sa date limite de consommation, ou qu'il fait éventuellement l'objet d'un rappel, sont même envoyées automatiquement.

L'application est simple d'utilisation : il suffit de scanner les QR codes en magasin ou tout simplement d'importer son ticket de caisse pour accéder aux informations détaillées sur les produits en vrac achetés.

Chacun peut ainsi retrouver à la maison toute l'information sur ses produits en vrac achetés dans un magasin partenaire.



Encourager la consommation responsable avec des Défis dès le 1er mars 2024

En participant aux "Défis" de Mon Étagère, lancés dès le 1er mars 2024 et ouverts à tous, les utilisateurs peuvent **gagner de l'argent**.

Chaque achat en vrac validé par l'importation du ticket de caisse sur l'application créditera la cagnotte de l'utilisateur d'un certain nombre de points, qui seront doublés pour des achats effectués dans les magasins équipés. Ces points permettent ensuite d'obtenir des réductions sur les prochains achats en vrac.

De nouveaux "Défis" seront lancés régulièrement pour accélérer les changements d'habitude.



Nadège Court Perrin, fondatrice de
Packtic / Mon Étagère



Avec l'application Mon Étagère, chaque achat en vrac validé sur l'application est récompensé par des points convertibles en avantages chez les partenaires de Packtic.

Cette initiative vise à encourager une consommation plus consciente et récompense directement les efforts des consommateurs.

Dans un contexte d'inflation, cette mécanique que nous lançons à l'occasion du mois du Vrac et du Réemploi, et qui est vouée à durer au-delà de ce temps fort, est un coup de pouce pour les consommateurs responsables.



A ce jour, **+100 magasins sont partenaires de l'application Mon Étagère**, dans toute la France (grands magasins comme Intermarché et E.Leclerc, magasins bio comme Biomonde et Biocoop, ainsi que des épicerie indépendantes).

10 000 produits sont référencés, représentant 600 marques.
(carte : <https://monetagere.app/magasins/>).

En 2024, Packtic prévoit de **développer de nouveaux partenaires et ambitionne d'équiper 400 magasins** pour continuer à démocratiser le vrac et le réemploi tout en instaurant une relation de confiance avec les consommateurs.

Packtic est notamment soutenue par l'association "Réseau vrac et réemploi". L'application a remporté le "Tremplin Innovation" en décembre 2023.

L'application Mon Étagère est gratuite et téléchargeable sur Android et iPhone.

A propos de Packtic / Mon Étagère

Sur un marché où le packaging disparaît, Packtic, lancée fin 2022, accélère le développement du vrac et du réemploi en révolutionnant l'usage grâce à sa plateforme de "packaging digital".

En connectant en temps réel les fabricants, les distributeurs et les consommateurs, Packtic assure une parfaite traçabilité produit et activation client. La société facilite la gestion des rayons vrac, redonne de la visibilité aux marques et engage les consommateurs.

Elle a créé, côté consommateurs, l'application Mon Étagère pour rendre plus transparentes les infos relatives aux produits achetés en vrac et encourager ce mode de consommation.

Fondatrice : Nadège Court Perrin

CONTACT PRESSE

Mary Grammont - DAILY RP
06 73 02 98 19
mary@daily-rp.com